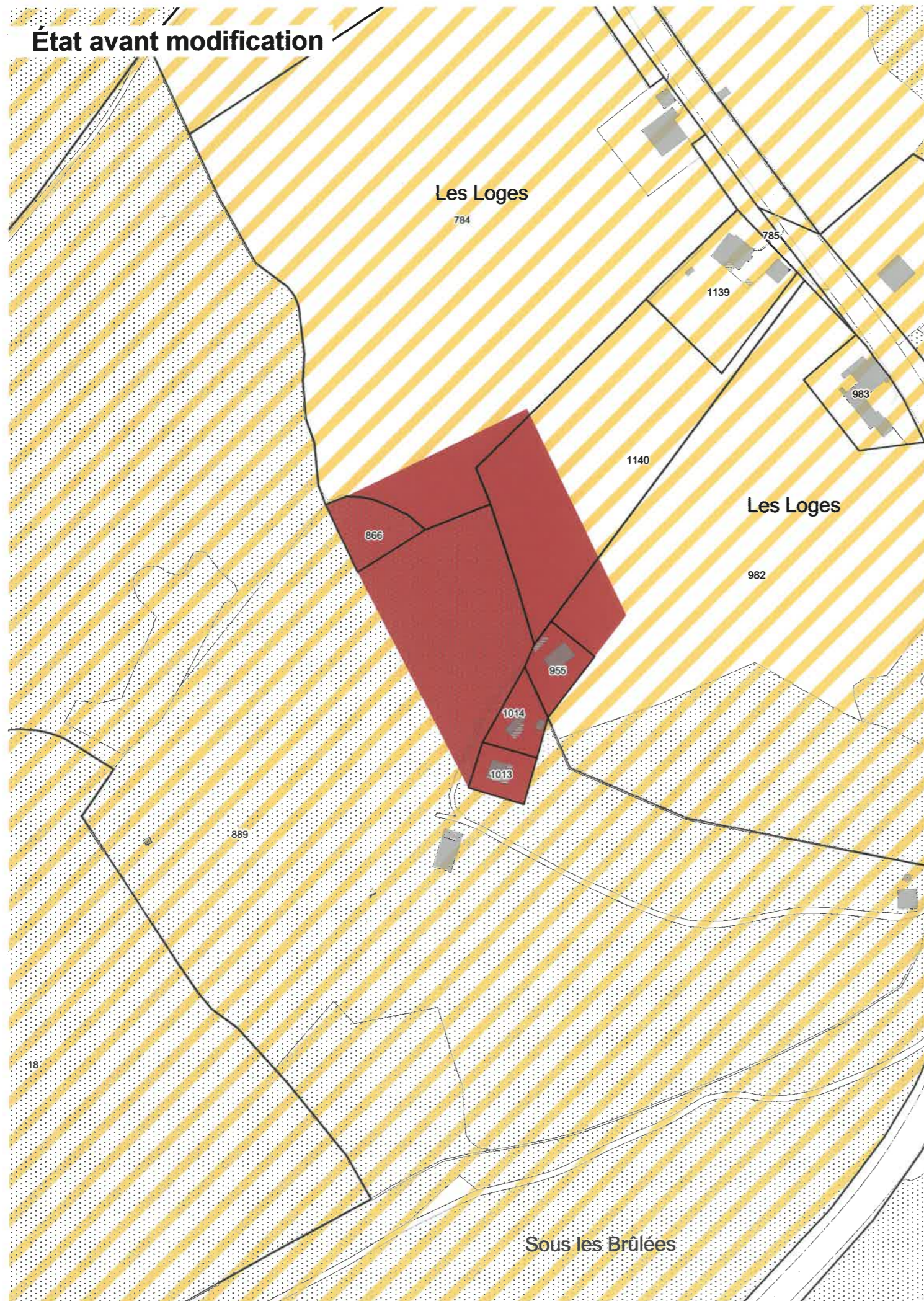
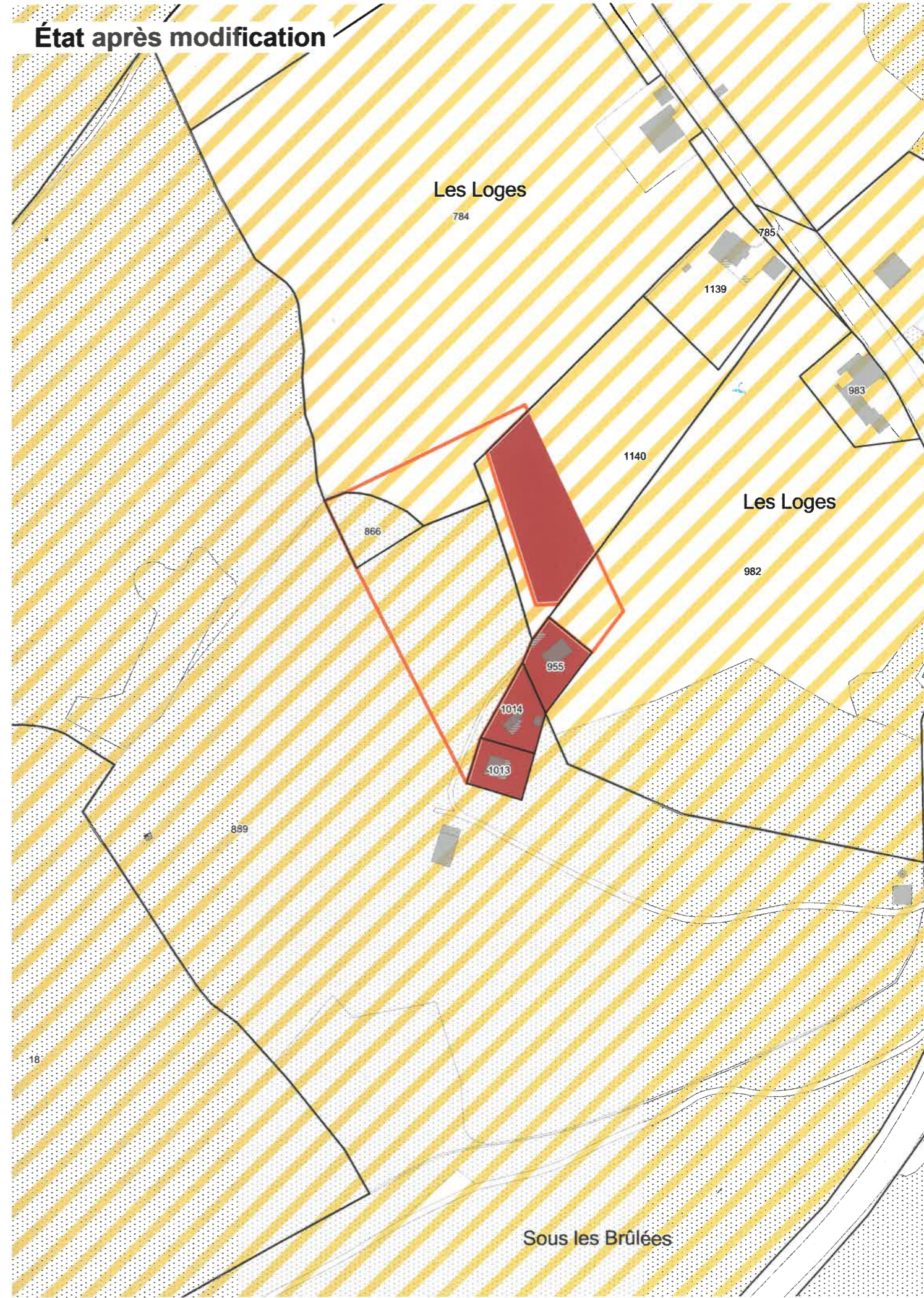


État avant modification



État après modification



Décret concernant la protection des sites naturels du canton du 14 février 1966

Modification de la zone de constructions basses

Commune de Val-de-Ruz

Le Bas des Loges - Cadastre de Fontainemelon

Opérateur :
Aligisakis T.

Date d'établissement :
21.11.2017


Dimensions :
29.75 cm x 63 cm

Échelle :
1/2'000


N
1

Légende

Contenu contraignant¹

 Diminution de la zone de constructions basses - Extension de la zone de crêtes et de forêts

Contenu informatif¹

 Zone de constructions basses

 Zone de crêtes et de forêts

¹ Type de contenu :

- Contenu contraignant => Défini par le plan d'affectation cantonal et opposable aux tiers dans le cadre du PAC
- Contenu informatif => Défini par une autre procédure et opposable aux tiers dans le cadre de la procédure en question

Auteur du plan

Service de l'aménagement du territoire
Le chef de service

Neuchâtel, le 14 NOV. 2018

Signature

Le conseiller d'État chef du Département
du développement territorial et de l'environnement

Neuchâtel, le 14 NOV. 2018

Mise à l'enquête publique

du 16 NOV. 2018 au 17 DEC. 2018

Le conseiller d'État chef du Département
du développement territorial et de l'environnement

Neuchâtel, le 14 NOV. 2018

Adoption

par arrêté de ce jour

Au nom du Conseil d'État

Le/La Président/e

Le/La chancelier/ère

Neuchâtel, le

Sanction

par arrêté de ce jour

Au nom du Conseil d'État

Le/La Président/e

Neuchâtel, le

Le/La chancelier/ère

Modification du projet pour le bien-fonds
1140 selon l'art. 27 LCAT

Auteur du plan

Service de l'aménagement du territoire

Le chef de service

Neuchâtel, le

18 FEV. 2022

Signature

Le conseiller d'État chef du Département
du développement territorial et de l'environnement

Neuchâtel, le

23 FEV. 2022

Mise à l'enquête publique

du 04 MARS 2022 au 04 AVR. 2022

Le conseiller d'État chef du Département
du développement territorial et de l'environnement

Neuchâtel, le

23 MARS 2022